

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

Absents 2

Pouvoirs 2

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, C.PARDO, S.AMOURIQ, G.CHARVET, P.PERSICO, J-F BONIN, S.BRUN, S.DELAVY, M.BOUMIR, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; F.DERREUMAUX

S.CHEVRY ; F.MALARD

Date de convocation : 21.03.2024

Secrétaire de séance : C.PARDO

S.CHEVRY donne pouvoir à G.ALLAIN ;
F.MALARD donne pouvoir à C.GRABIT

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF
ANNEE 2024 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**
Délibération N°17/2024

-- * --

Monsieur le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2023 et présente à l'assemblée la proposition de Budget Primitif 2024 suivante :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	INTITULES	MONTANT	COMPTES	INTITULES	MONTANT
002	Déficit		002	Excédent	
011	Charges à caractère général	51 100.00	70	Produits des services	88 500.00
66	Charges financières	17 200.00	74	Dotations et participations	38 233.00
68	Amortissements	109 300.00	75	Autres produits de gestion courante	9 867.00
042	Opérations d'ordre entre sections		042	Opérations d'ordre entre sections	
023	Virement à la section d'investissement		77	Produits exceptionnels	41 000.00
	SOUS-TOTAL				
	TOTAL DEPENSES	177 600.00		TOTAL RECETTES	177 600.00

SECTION D'INVESTISSEMENT.

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	INTITULES	MONTANT	COMPTES	INTITULES	MONTANT
001	Déficit		001	Excédent	110 019.49
16	Emprunts et dettes	38 000.00	10	F.C.T.V.A	23 712.28
23	Immobilisations en cours	207 000.00	1068	Affectation du Résultat	12 548.23
020	Dépenses imprévues	5 000.00	13	Subventions	35 420.00
			16	Emprunts	
			28	Amortissement des immos	109 300.00
			040	Opérations d'ordre entre sections	
040	Opérations d'ordre entre sections	41 000.00	021	Virement de la section d'exploitation	
	TOTAL DEPENSES	291 000.00		TOTAL RECETTES	291 000.00

Monsieur le Maire soumet le projet de Budget Primitif 2024 au vote du Conseil.

Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- **ADOpte** à l'unanimité le Budget Primitif 2024 tel que présenté ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

p/ Le Maire,
Gaël ALLAIN

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le 04.10.2024



Le Maire,
G. ALLAIN



C. PARD
Adjoint au Maire

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ANNEE 2024 - BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Date de transmission de l'acte : 04/04/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 04/04/2024

Numéro de l'acte : 17-2024 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20240329-17-2024-DE

Date de décision : 29/03/2024

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires